



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLOURENS

SÉANCE DU 16 AVRIL 2026

DÉPARTEMENT

Haute-Garonne

Nombre de conseillers

En exercice 19

Présents 17

Procuration 2

Votants 19

L'an deux mille vingt-six, le seize avril à 20h30,

Le Conseil municipal de Flourens, régulièrement convoqué,

S'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de Marion RIVOIRE, Maire

.....

Date de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la convocation : 8/04/2026

Date d'affichage de la délibération : 20/04/2026

Etaient présents : MME RIVOIRE Marion, MR PARIS Benjamin, MME JEULIN-CARREY Florence, MR JAIME Emmanuel, MME MOËNNARD Charlotte, MR VERGER Guillaume, MME GLEYSSES Lucie, Mr SOS Aurélien, MME GUIBAL Laurence, MR PERQUIS Christophe, MME TONG-LEE-A-TAÏ Maeva, MR TURLAN Grégory, Mme LATGER Lucie, MR LERAN Jean-Philippe, MME TRICONNET Chloé, MR DOLIN Nicolas, MME TAGLIAFERRI Claire

Ont donné procuration : Mr BECAÏS Anthony a donné procuration à Mme MOËNNARD Charlotte, Mme CHANSAREL Frédérique a donné procuration à Mr PARIS Benjamin

Mme Florence JEULIN-CARREY a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n°2026-49 Affectation de résultats

*Exposé*

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame La Maire, après avoir adopté le 10 mars 2026, le compte financier unique de l'exercice 2025 dont les résultats se présentent comme suit :

Section de fonctionnement

- ✓ Résultat de l'exercice 2025 : 276 051,65 €
- ✓ Report excédent 2024 : 506 999,59 €
- ✓ Résultat de fonctionnement cumulé au 31/12/2025 : 783 051,24 €

Section d'investissement

- ✓ Résultat de l'exercice 2025 : -304 792,51 €
- ✓ Report excédent 2024 : 1 346 116,71€
- ✓ Solde d'exécution reporté au 31/12/2025 : 1 041 324,20 €

*Décision*

Où cet exposé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal

**DÉCIDE :**

D'affecter au budget primitif communal 2026, le résultat de l'exercice 2025 de la façon suivante :

- ✓ Solde d'exécution de la section fonctionnement reporté en votant au R002 « excédent de fonctionnement reporté », la somme de 557 503,97 €
- ✓ Le surplus est affecté en recettes d'investissement et porté sur la ligne budgétaire 1068 « Excédent de fonctionnement » soit 225 547,27 €.
- ✓ Solde d'exécution de la section investissement reporté en votant au R001 « excédent d'investissement reporté », la somme de 1 041 324,20 €.

**19 VOIX POUR**  
ABSTENTION  
VOIX CONTRE

Envoyé en préfecture le 17/04/2026

Reçu en préfecture le 17/04/2026

Publié le

ID : 031-213101843-20260416-CM042026\_202649-DE



Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Fait à Flourens, le 16 avril 2026

La secrétaire de séance,  
Florence JEULIN-CARREY

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jeulin-Carrey', written over a large, loopy flourish.

La Maire  
Marion Rivoire

